



SYNDICAT MIXTE POUR LA CRÉATION, L'AMÉNAGEMENT ET LA GESTION DE L'AÉRODROME BRIVE SOUILLAC

EXTRAIT DU REGISTRE

DES DÉLIBÉRATIONS DU COMITÉ SYNDICAL

L'an deux mille vingt deux et le 29 septembre à 14 h 30, le Comité du Syndicat Mixte pour la Création, l'Aménagement et la Gestion de l'Aérodrome Brive-Souillac, régulièrement convoqué, s'est réuni à la Chambre de Commerce et d'Industrie du Pays de Brive, Salle Jules Bouchet, sous la présidence de Monsieur Julien BOUNIE.

La convocation a été établie et affichée le 16 septembre 2022.

DELEGUES TITULAIRES PRESENTS :

Communauté d'Agglomération du Bassin de Brive : Conseillers communautaires : M. François PATIER - M. Yves GARY - M. Jean-Paul FRONTY - M. Julien BOUNIE - Mme Alexandra DOUSSAUD

Conseil Départemental de la Corrèze : Conseillères départementales : Mme Frédérique MEUNIER - Mme Pascale BOISSIERAS

Conseil Régional Nouvelle-Aquitaine : Conseiller régional : M. Valéry ELOPHE

Conseil Départemental du Lot : Conseiller départemental : M. Frédéric GINESTE

Ville de Terrasson : Conseiller Municipal : M. Roger LAROUQUIE

DELEGUES TITULAIRES ABSENTS EXCUSES :

Communauté d'Agglomération du Bassin de Brive : Conseiller communautaire : M. Jean-Louis LASCAUX

Conseil Départemental de la Corrèze : Président : M. Pascal COSTE - Vice-Président : M. Francis COMBY

Conseil Régional Nouvelle-Aquitaine : Vice-Président : M. Philippe NAUCHE - Conseillers régionaux : M. Pascal CAVITTE - Mme Anabelle REYDY

DELEGUES SUPPLEANTS REMPLACANT DES TITULAIRES ABSENTS :

Communauté d'Agglomération du Bassin de Brive : Conseillers communautaires : Mme Marie-Christine LACOMBE représentant M. Christian PRADAYROL - M. Walter MAMMOLA représentant M. Henri SOULIER - M. Eddie MARCOS représentant M. Philippe VIDAU

C.C.I. de la Corrèze : M. Olivier BRISSEAU représentant Mme Françoise CAYRE

C.C.I. du Lot : M. Xavier MIELVAQUE représentant M. Jean HUGON

Communauté de Communes CAUVALDOR : M. Habib FENNI représentant M. Raphaël DAUBET

DELEGUES TITULAIRES ABSENTS AYANT DONNE POUVOIR :

Communauté d'Agglomération du Bassin de Brive : M. Frédéric SOULIER donne pouvoir à Monsieur Julien BOUNIE

Le comité syndical, réuni à la majorité de ses membres en exercice a, conformément aux dispositions de l'article L. 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, désigné Madame Alexandra DOUSSAUD pour remplir les fonctions de secrétaire.

OBJET DE LA DELIBERATION : Adoption du procès-verbal du comité syndical du 17 mars 2022

RAPPORTEUR : Le Président, Monsieur Julien BOUNIE

L'an deux mille vingt deux et le 17 mars à 14 h 30, le Comité du Syndicat Mixte pour la Création, l'Aménagement et la Gestion de l'Aérodrome Brive-Souillac, régulièrement convoqué, s'est réuni à la Mairie de Brive, Salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Monsieur Julien BOUNIE.

La convocation a été établie et affichée le 10 mars 2022.

DELEGUES TITULAIRES PRESENTS :

Communauté d'Agglomération du Bassin de Brive : Président : M. Frédéric **SOULIER** - Conseillers communautaires : M. François **PATIER** - M. Christian **PRADAYROL** - M. Philippe **VIDAU** - M. Henri **SOULIER** - M. Julien **BOUNIE**

Conseil Départemental de la Corrèze : Conseillère départementale : Mme Pascale **BOISSIERAS**

Conseil Régional Nouvelle-Aquitaine : Vice-Président : M. Philippe **NAUCHE** - Conseillère régionale : Mme Anabelle **REYDY**

Conseil Départemental du Lot : Conseiller départemental : M. Frédéric **GINESTE**

Communauté de Communes CAUVALDOR : Président : M. Raphaël **DAUBET**

DELEGUES TITULAIRES ABSENTS EXCUSES :

Conseil Départemental de la Corrèze : Vice-Président : M. Francis **COMBY** - Conseillère départementale : Mme Frédérique **MEUNIER**

Conseil Régional Nouvelle-Aquitaine : Conseiller régional : M. Pascal **CAVITTE**

C.C.I. de la Corrèze : Présidente : Mme Françoise **CAYRE**

C.C.I. du Lot : Président : Monsieur Jean **HUGON**

DELEGUES SUPPLEANTS REMPLACANT DES TITULAIRES ABSENTS :

Communauté d'Agglomération du Bassin de Brive : Conseillers communautaires : M. Walter **MAMMOLA** représentant M. Yves **GARY** - M. Eddie **MARCOS** représentant M. Jean-Louis **LASCAUX**

Conseil Départemental de la Corrèze : Conseillers départementaux : M. Gérard **SOLER** représentant M. Pascal **COSTE**

Conseil Régional Nouvelle-Aquitaine : Mme Annick **COUSIN** représentant M. Valéry **ELOPHE**

Ville de Terrasson : M. Bernard **BEAUDRY** représentant M. Roger **LAROUQUIE**

DELEGUES TITULAIRES ABSENTS AYANT DONNE POUVOIR :

Communauté d'Agglomération du Bassin de Brive : M. Jean-Paul **FRONTY** donne pouvoir à Monsieur François **PATIER** - Mme Alexandra **DOUSSAUD** donne pouvoir à Monsieur Christian **PRADAYROL**

Le comité syndical, réuni à la majorité de ses membres en exercice a, conformément aux dispositions de l'article L. 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, désigné Monsieur Eddie **MARCOS** pour remplir les fonctions de secrétaire.

Monsieur Eddie **MARCOS**, membre le plus jeune de l'assemblée, fait l'appel. Le quorum étant atteint, la séance peut commencer.

ADOPTION DU PROCES-VERBAL DU COMITE SYNDICAL DU 24 FEVRIER 2022

RAPPORTEUR : Le Président, Monsieur Julien **BOUNIE**

Adopté à l'unanimité

2022-10 – APPROBATION DU COMPTE DE GESTION – EXERCICE 2021

RAPPORTEUR : Le Président, Monsieur Julien BOUNIE

Nombre de membres en exercice :	23	
Nombre de membres présents :	16	Adopté à l'unanimité
Nombre de suffrages exprimés :	18	
Votes : Pour :	18	
Contre :	0	
Abstention :	0	

Le Comité Syndical, après s'être fait présenter les documents budgétaires et comptables, s'est prononcé sur la conformité du document établi par le Comptable du Trésor.

2022-11 – APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF – EXERCICE 2021

RAPPORTEUR : Le Président, Monsieur Julien BOUNIE

Nombre de membres en exercice :	23	
Nombre de membres présents :	15	Adopté à l'unanimité
Nombre de suffrages exprimés :	17	
Votes : Pour :	17	
Contre :	0	
Abstention :	0	

(Monsieur le Président ne participe pas au vote)

Le Comité Syndical s'est prononcé et a approuvé les comptes qui lui ont été présentés pour l'exercice 2021.

2022-12 – AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE 2021

RAPPORTEUR : Le Président, Monsieur Julien BOUNIE

Nombre de membres en exercice :	23	
Nombre de membres présents :	16	Adopté à l'unanimité
Nombre de suffrages exprimés :	18	
Votes : Pour :	18	
Contre :	0	
Abstention :	0	

Le Comité Syndical a approuvé l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2021.

2022-13 – BUDGET PRIMITIF – EXERCICE 2022

RAPPORTEUR : Le Président, Monsieur Julien BOUNIE

Nombre de membres en exercice :	23	
Nombre de membres présents :	16	Adopté à l'unanimité
Nombre de suffrages exprimés :	18	
Votes : Pour :	18	
Contre :	0	
Abstention :	0	

Le Comité Syndical a approuvé le budget primitif 2022 ainsi que les participations des collectivités adhérentes.

**2022-14 – VERSEMENT D'UNE SUBVENTION D'EXPLOITATION A LA REGIE PERSONNALISEE
L'AEROPORT DE BRIVE-SOULLAC – ANNEE 2022**

RAPPORTEUR : Le Président, Monsieur Julien BOUNIE

Nombre de membres en exercice :	23	
Nombre de membres présents :	16	Adopté à l'unanimité
Nombre de suffrages exprimés :	18	
Votes : Pour :	18	
Contre :	0	
Abstention :	0	

Le Comité Syndical a approuvé le versement de la subvention d'exploitation à la Régie Personnalisée pour un montant de 1 500 000 €.

2022-15 – GUIDE TARIFAIRE DES REDEVANCES AEROPORTUAIRES 2022/2023

RAPPORTEUR : Le Président, Monsieur Julien BOUNIE

Nombre de membres en exercice :	23	
Nombre de membres présents :	16	Adopté à l'unanimité
Nombre de suffrages exprimés :	18	
Votes : Pour :	18	
Contre :	0	
Abstention :	0	

Le Comité Syndical a approuvé les évolutions tarifaires validées par le Conseil d'Administration de la Régie Personnalisée avec effet au 1^{er} juillet 2022.

QUESTIONS DIVERSES :

Un contrôle de la Cour des Comptes est actuellement en cours auprès de tous les aéroports de Nouvelle-Aquitaine et même français. Il concerne le Syndicat et la Région pour l'aéroport de Brive Vallée de la Dordogne

Ryanair ouvre une 3^{ème} fréquence pour Porto, le mercredi à compter du 30 mars sans augmentation du tarif (lundi, mercredi et vendredi)

Salon Connect en Finlande : une compagnie italienne « Air Dolomiti » va faire passer une proposition concernant une ligne Brive-Munich ou Brive-Francfort.

Ryanair va nous faire une proposition vers l'Italie : Rome ou Milan

Les compagnies Volotea et Ryanair vont faire des propositions vers Séville ou Malaga et/ou Bristol.

Installation d'un bâtiment de maintenance pour un opérateur : le porteur du projet immobilier serait plutôt Territoires 19 mais la validation doit passer en C.S. et ceci n'est pas encore défini.

Jalonnement : un nouveau panneau a été installé sur l'autoroute pour indiquer l'aéroport. Le Syndicat n'a rien payé. Le président va faire une demande à Vinci pour en faire installer un de l'autre côté.

Point sur l'avancement des travaux :

- Comblement latéral terminé
- Lancement prochainement des appels d'offres pour parking P2 et pour la route qui mène à la Z.A.

Je soumetts ce procès-verbal à votre approbation.

Avez-vous des observations à formuler ?

Adopté à l'unanimité

Pour extrait certifié conforme

Le Président

A handwritten signature in blue ink, consisting of several loops and a long horizontal stroke extending to the right.

Julien BOUNIE